

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025-2026

À RENDRE COCHEZ POUR NE RIEN OUBLIER!

- Fiche de renseignements
- Fiche d'autorisations
- Contrat de scolarisation
- Chèque d'acompte de 100 € dont 10 € de frais de dossier encaissés à l'inscription.
- Chèque d'acompte pour la demi-pension 20 € (1 jour /semaine) 40 € (2 jours/semaine) 60 € (3 jours /semaine) 80 € (4jours /semaine), encaissés au 10 juillet.
- Photocopie complète du livret de famille (les 2 parents)
- Photocopie du carnet des vaccinations à jour **obligatoirement**
- Photocopie de votre avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023) ou de non-imposition (faute de nous fournir cet avis vous serez dans l'option la plus élevée)
- Certificat de radiation (si déjà scolarisé dans une école)
- Autorisation de prélèvement + RIB
- Fiche de sécurité (très importante à remplir et à signer par les 2 parents)
- Copie du jugement de divorce le cas échéant

À AVOIR LU ET À CONSERVER COCHEZ POUR VOUS ASSURER DE BIEN AVOIR TOUT LU!

- Convention financière
- Fiche Tarifs
- Projet éducatif
- Règlement intérieur
- ARBS pour les élèves de primaire (un imprimé donné fin juin)
- Fournitures (la liste donnée fin juin)



NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM DE L'ENFANT :

DATE DE NAISSANCE :

NOM ET PRÉNOM DES PARENTS :

DOSSIER À RENDRE POUR LE :

école St-Jacques

8, rue Robert Pierre 80 000 Amiens | 03 22 91 78 57 | stjacques@udogecs.fr | www.ecolestjacques.fr